



**ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER**

Compte-rendu de la CAP Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat



TA IDTPE

8 janvier 2020

La CAP, présidée par Madame Agnès BOISSONNET, sous-directrice des personnels techniques, de recherche et contractuels au SG/DRH du ministère de la transition écologique et solidaire, a été convoquée le 08 janvier 2020 pour traiter notamment des promotions au tableau d'avancement à IDTPE.

Déclaration des élus UNSA-CFDT

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

Avancement au grade d'ITPE : la seconde voie toujours dans l'impasse

Depuis bien longtemps le SNAFIT-UNSA et la CFDT revendique la création d'une seconde voie pour l'accès au deuxième grade du corps des ITPE. Cette demande consiste d'une part à donner l'opportunité à certains de nos collègues de bénéficier d'une carrière plus dynamique d'une part et à ne plus dépendre exclusivement du bon vouloir de leur chaîne hiérarchique pour pouvoir prétendre à une éventuelle promotion à IDTPE. Au-delà de ces éléments positifs pour chaque individu composant le premier grade, la CFDT et le SNAFIT-UNSA demandent la création d'un concours professionnel afin d'augmenter substantiellement l'assiette du nombre de promouvables. En effet, nous vous l'avons déjà exprimé, si nous retenons les mêmes conditions que pour le corps des attachés, nombre d'agents promus par la voie du concours interne, de l'examen professionnel, de la liste d'aptitude... viendraient renforcer les rangs des promouvables et donc, par voie de conséquence, le nombre de poste de promotion.

Dans la mesure où les lignes directrices de gestion relatives aux promotions ne sont pas spécifiques à chaque corps dans nos ministères, il est impératif que chaque corps bénéficie des mêmes opportunités d'évolution de ses agents celles-ci étant harmonisées par le haut.

Lignes directrices de gestion : vers des promotions récompensant la prose des chefs de service ?

Nos organisations syndicales ont récemment été destinataires du projet de la DRH concernant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion qui entreront en vigueur à compter de 2021. Force est de constater que ce document n'est absolument pas à la hauteur des attentes légitimes des agents que nous représentons suite aux élections professionnelles de décembre 2018. En effet, nos collègues sont en attente d'un processus équitable et transparent tant au plan local qu'au niveau national. Or, la lecture du document transmis par la DRH laisse augurer une déconcentration totale et sans contrôle du processus d'interclassement et la pure application d'une règle découlant des taux pro/pro au niveau national. Ainsi, le classement intermédiaire ne semble s'appuyer que sur des potentiels exprimés au sein des comptes rendus d'évaluation professionnelle. S'il est fait mention de la qualité du parcours de carrière aucun processus ne précise sur quels critères objectifs cette qualité sera appréciée. Comment seront valorisés les changements de poste, de domaine d'activité, les mobilités géographiques, l'expertise, le management ? A ces questions fondamentales aucune réponse claire permettant aux ITPE de pouvoir autoévaluer leur parcours n'est apportée. Pire, les ITPE en position de management hiérarchique ne disposeront d'aucun outil transparent pour réaliser des classements des dossiers de leurs subordonnés se retrouvant confrontés à l'exercice de leur propre grille d'appréciation. C'est ainsi qu'apparaîtra une différence inacceptable de traitement des agents selon qu'ils seront dans tel ou tel service ou qu'ils auront tel ou tel responsable hiérarchique.

Le SNAFIT-UNSA et la CFDT dénonce un projet qui aura pour conséquence de rompre l'équité de traitement des agents dans le processus de promotion par la voie du choix. Par ailleurs, la CFDT et le SNAFIT-UNSA

refuse que la mise en place des lignes directrices de gestion consiste en une déresponsabilisation du niveau national par l'application quantitative de ratios qui méconnaîtraient l'aspect qualitatif des dossiers des zones de gouvernance. Enfin, nous vous alertons sur le risque inhérent au système envisagé par la DRH qui finira inévitablement par se transformer en un exercice d'évaluation des notateurs.

Concrétisation des promotions : à quand la fin d'un système archaïque ?

Allant de pair avec le processus de promotion, la DRH impose des règles en matière de concrétisation aux agents obtenant une promotion. Nous vous avons déjà exprimé notre revendication de mettre fin à ce dispositif contestable sur le plan juridique et qui est plus ou moins dévoyé par les services en fonction de critères souvent étrangers à la qualité professionnelle des ITPE, comme par exemple le fait de savoir si la structure est ou non en sureffectif. Le SNAFiT-UNSA et la CFDT considère qu'une inscription à une promotion de grade ou de corps reflète le potentiel de l'ITPE à exercer des fonctions d'un niveau supérieur. Il n'y a donc aucune raison de forcer des ITPE à constituer des dossiers au détriment du temps professionnel ou personnel ou de les contraindre à une mobilité rendue extrêmement complexe pour entériner leur promotion. La CFDT et le SNAFiT-UNSA réitère leur demande d'abandonner ce processus qui n'a pour unique conséquence de placer les ITPE dans une situation d'insécurité inutile et contreproductive. La mise en place des lignes directrice de gestion devrait à minima permettre cette avancée.

Respect de la circulaire promotion par les services : des dérives qui plaident pour une instance de contrôle indépendante

Pour cet exercice de promotion au grade d'ITPE, nos organisations syndicales ont une fois encore relevé des non-respects de la circulaire promotion publiée annuellement par la DRH. Ainsi, nous avons pu noter que comme pour la CAP promotion à ITPE certains agents classés par les harmonisateurs ne remplissent pas les règles statutaires ou de gestion. Pire encore, le CEREMA s'est autorisé à transmettre les dossiers en deux vagues dont la seconde hors délai et sans ordre de classement. A cette pratique la DRH a fait le choix délibéré de ne pas refuser les dossiers remontés hors délai et de ne pas demander expressément au service de les ordonner. Si la DRH a présenté l'ensemble de ces dossiers lors des travaux préparatoire, le SNAFiT-UNSA et la CFDT considère que cette mauvaise pratique du CEREMA cautionnée par l'Administration n'a pas permis une étude équitable de cette deuxième vague de remontés dans la concurrence nationale. La CFDT et le SNAFiT-UNSA déplorent ainsi que la DRH n'ait pas tiré toutes les conséquences du choix d'accepter les dossiers remontés hors délai en contraignant le CEREMA à réviser l'ensemble de son classement pour ordonner l'ensemble des dossiers finalement proposé par ses soins. Par ailleurs, force est de constater que sans l'existence d'une instance indépendante de contrôle comme la CAP ce type de pratique risque de se généraliser sans qu'il soit réellement possible pour les ITPE concernés de faire valoir leur droit à une étude équitable de leur dossier.

Décret relatif à l'emploi fonctionnel : où en sommes-nous ?

Après des premières réunions entre les organisations syndicales représentatives et la DRH sur le projet de texte relatif à la révision du décret 2005-632 définissant les emplois fonctionnels d'ITPE, la DRH semble être devenue muette sur la question. Or, cette modification qui découle de l'application du protocole PPCR doit apporter des améliorations indiciaires aux grilles de ces emplois afin d'éviter des problèmes au moment des détachements dans l'emploi. Le SNAFiT-UNSA et la CFDT demandent donc que les discussions relatives au décret ICTPE reprennent en ce début d'année et souhaitent que de réelles avancées indiciaires soient proposées par la DRH. Nous vous rappelons par ailleurs que la CFDT et le SNAFiT-UNSA souhaitent que l'accès à l'emploi d'ITPE du deuxième groupe puisse être ouvert aux ITPE exerçant des responsabilités particulières leur autorisant une carrière plus dynamique.

Réponses de la Présidente aux organisations syndicales

Sur les lignes directrices de gestion, la Présidente rappelle que pour les mobilités, un CTM doit se tenir ce même jour pour en valider le contenu. Sur celles relatives à la promotion, des réunions de travail doivent s'engager prochainement et seront le lieu des discussions et des échanges.

Sur le plan de requalification ICTPE, l'administration est en attente de la DGAFP pour avancer sur cette question.

Sur les dossiers remontés par le CEREMA pour cette CAP, il a été mentionné que bon nombre de dossiers avaient été remontés tardivement, hors délai (18 dossiers sur 46). Sur insistance du DG du CEREMA vis-à-vis de l'engagement pris auprès de ses organisations syndicales, ces dossiers ont malgré tout été intégrés et

examinés par l'administration. L'examen de ces mêmes dossiers n'a pas remis en cause le classement des 28 dossiers initiaux remontés par la direction de l'établissement dont le classement apparaissait pertinent et cohérent. C'est pourquoi aucun de ces dossiers ne sera réexaminé ce jour en CAP.

Approbation des procès-verbaux des CAP

Le PV de la CAP du 5 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

Bilan et concrétisation des inscriptions au tableau d'avancement au grade d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État au titre de l'année 2019

Les concrétisations sur place représentent pour cet exercice 37 % des dossiers, en augmentation par rapport aux exercices précédents. De nombreuses demandes ont été formulées de la part des services. Sur l'ensemble des dossiers, il reste 12 dossiers à réinscrire sur l'exercice 2020 et pour lesquels une concrétisation reste à formaliser.

Tableau d'avancement au grade d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État au titre de l'année 2020

Sur l'exercice 2020, 281 dossiers ont été remontés, 233 au tableau d'avancement classique et 48 pour les fins de carrière ; le tout sur 357 dossiers proposés par l'ensemble des services.

Pour le tableau d'avancement classique, le taux de nouveaux dossiers était de 65 %. L'âge moyen des candidats est de 40 ans. 68 dossiers « femme » ont été remontés ; 78 dossiers spécialistes/experts (dont 42 spécialistes et 33 experts et 3 profils autre-chercheurs).

• Tableau d'avancement classique

Nom	Structure.....	Avis CAP
AMOSSE Remi	DIR Massif Central	Favorable
AMY Frédérique	DREAL Normandie	Favorable
ASSEMAT Maewa	DDT Rhône	Favorable
AURIAT Fabien	DGALN / DHUP	Favorable
BARNAY Anne- Sophie	AFB	Favorable
BASTIAT Marie	DREAL Nouvelle-Aquitaine	Favorable
BASTIERI Cédric	SGAR PACA	Favorable
BELTRAN Christophe	VNF DT Sud-Ouest	Favorable
BEN AMER Karim	DIR Est	Favorable
BIANCONI Laurent	DDTM Bouches-du-Rhône	Favorable
BIGOU Laurent	DGITM	Favorable
BLEYNIE Christophe	DIRM Sud-Atlantique	Favorable
BOCQUIER Ludovic	Grand port Nantes-Saint Nazaire ...	Favorable
BOMPERIN Laëtitia	DDTM Ille-et-Vilaine	Favorable
BONAL Julien	DDT Maine-et-Loire	Favorable
BONNET Christelle	CEREMA DtecTV	Favorable
BORDERON Julien	CEREMA DterEst	Favorable
BORY Bertrand	DGITM / DST	Favorable
BOSSU Jérémie	CEREMA DtecITM	Favorable
BOUJARD Claire	DREAL Bourgogne-Franche-Comté .	Favorable
BROCQUET Guillaume	DDT Côte d'or	Favorable
CAVAILHES Jérôme	Parc national de la Vanoise	Favorable
CEREZO Sébastien	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Favorable
CHALEON Carine	DRIEE	Favorable
CHANUT Marie-Aurèlie	CEREMA DterCentre-Est	Favorable
CHEVRIER Muriel	AFB	Favorable
CHOLLET Marie	Mairie de Paris	Favorable
CLERICI Samuel	DDT Vaucluse	Favorable
COHEN SOLAL Julie	VNF DT Bassin Seine	Favorable
COLLON Samuel	DIR Sud-Ouest	Favorable

• **Tableau d'avancement classique (suite)**

CONSIGNY Emmanuel	VNF DT Centre Bourgogne	Favorable
CORNEN Bruno	DGAC / SNIA	Favorable
COUDESFEYTES Jean Marc	DIR Atlantique	Favorable
COUTON Charlotte	DRIHL	Favorable
DAGUET Gabriel	DGAC	Favorable
DEVE Karine	DDT Sarthe	Favorable
DIERKENS Michael	CEREMA DterCentre-Est	Favorable
DIMNET Eric	IFSTTAR	Favorable
DITCHI Nicolas	CEREMA DterOuest	Favorable
DORIDOU Anne	DDTM Somme	Favorable
DOUDIER Emmanuel	Ambassade Côte-d'Ivoire	Favorable
DUBERTRAND Fabien	CEREMA DterSud-Ouest	Favorable
DUBOIS David	CEREMA DterCentre-Est	Favorable
DUBREUX Marie	DDTM Nord	Favorable
DUCHATEAU Pascal	DIR Atlantique	Favorable
DUPRE Olivier	CEREMA DterNord-Picardie	Favorable
DURLIN Thomas	CEREMA DtecTerritoires et ville	Favorable
EL HARIF Salim	SYSTRA	Favorable
ENGELAERE Juliette	DREAL Pays de la Loire	Favorable
ESNAULT Pierrick	DREAL Bretagne	Favorable
ESNAULT Tiphaine	ANAH	Favorable
ETCHEVERRIA Emilie	VNF DT Bassin Seine	Favorable
FAOU Beatrice	DIR Centre-Est	Favorable
FAR Tarek	DREAL PACA	Favorable
FAURITE Sebastien	SG/SNUM	Favorable
GAUTROT Laurent	SG/SNUM	Favorable
GBOHO Henri Joël	Métropole Rouen Normandie	Favorable
GHIONE François	DDTM Hérault	Favorable
GLAZIOU Gwen	DREAL Normandie	Favorable
GOBERT Jean-Baptiste	DDTM Finistère	Favorable
GORIN Arnaud	SG / DAEI	Favorable
GUESSET Alexandra	DIR Méditerranée	Favorable
GUILLEMOT Jérôme	DIR Ouest	Favorable
HERMAN Antoine	CEREMA Dte Nord-Picardie	Favorable
HERY Bernard	DREAL Nouvelle-Aquitaine	Favorable
HUCHET Ludovick	DDT Bas-Rhin	Favorable
IHAMOUTEN Amine	CEREMA DterOuest	Favorable
JEBALI Maxime	Ambassade de France en Turquie	Favorable
JOURDAN Nathalie	DREIA	Favorable
JULIEN Arantxa	CGDD	Favorable
KARGOL Adrien	DIR Nord	Favorable
KERGUELEN Fanch	ADDUA Martinique	Favorable
LASSALLE Christophe	DIR Atlantique	Favorable
LASSALLE Elvyre	VNF DT Sud-Ouest	Favorable
LE GARREC Sophie	DEAL Réunion	Favorable
LE ROCH Louissette	DDTM Loire-Atlantique	Favorable
LECEUX Aurélien	DRIEA	Favorable
LEDUC Alexandre	CEREMA DTecITM	Favorable
LEFEBVRE Arnauld	DREAL Hauts de France	Favorable
LEGRAND Sophie	VNF DT Nord Pas-de-Calais	Favorable
LERAY Simon	DDT Meurthe-et-Moselle	Favorable
LEROUX Bertrand	CEREMA DterOuest	Favorable
LESEUR Frédéric	DREAL Pays de la Loire	Favorable
LEYMARIE Jérémie	VNF DT Strasbourg	Favorable
LIAUTAUD Stéphane	DDTM Alpes-Maritimes	Favorable
LOTTE Aurélie	DEAL Guyane	Favorable

• Tableau d'avancement classique (suite)

LOUIS Cédric	SG/SNUM	Favorable
MALBET Samuel	DREAL Hauts-de-France	Favorable
MARCHANDISE Arthur	DREAL Occitanie	Favorable
MARS Benoit	DGAC	Favorable
MENOTTI Julien	DREAL PACA	Favorable
MESNIER Vincent	EGIS Rail	Favorable
MICHARD Bertrand	CEREMA DtecEMF	Favorable
MICHEL Jean Victor	DGPR	Favorable
MOMBER Thomas	VNF DT Rhône-Saône	Favorable
MOREL Jean-Michel	IFSTTAR	Favorable
MULLER-PERRIAND Karine	CEREMA DterCentre-Est	Favorable
NICOLAU-MOURAGUES Nathalie	DDT Puy-de-Dôme	Favorable
PARIS Nicolas	DREAL Haut-de-France	Favorable
PATARD Camille	CEREMA DterOuest	Favorable
PAUGET Guillaume	DIR Centre-Est	Favorable
PAULUS Sabine	DDT Haute-Garonne	Favorable
PERHERIN Céline	CEREMA DtecEMF	Favorable
PICHON Nicolas	DGAC / SNIA	Favorable
PIGNAL Sonia	MINISTERE DES ARMEES	Favorable
PIOTTE Olivier	SCHAPI	Favorable
PREVOT Guirec	DGPR	Favorable
PRIESTER Jonathan	DREAL PACA	Favorable
PUNGERCAR David	DGAC / SNIA	Favorable
RAULET Oriane	Direction de la mer de Guadeloupe	Favorable
REGNOUARD Helene	DIR Nord-Ouest	Favorable
ROBIN Olivia	DGAC / SNIA	Favorable
ROUSSELLE Jean-Yves	VNF DT Rhône Saône	Favorable
RUIZ Olivier	CEREMA Dter Méditerranée	Favorable
SADONE Raphaëlle	DIR Centre-Est	Favorable
SAGNARD Nadège	CEREMA DterMéditerranée	Favorable
SAUMTALLY Tibye	DRIEA - DiRIF	Favorable
SCHNEIDER Quentin	DREAL Grand-Est	Favorable
SEVESTRE Ladislav	DDT Bas-Rhin	Favorable
THIEBAUT Thomas	DGITM	Favorable
THIRY Emmanuel	Agence belge de coopération	Favorable
TOUATI Anastasia	Banque mondiale	Favorable
VIAL Thomas	DDTM Pas-de-Calais	Favorable
WERNERT Morgane	Société du Grand Paris	Favorable
WIERSCH Jeremy	CMVRH / CVRH Arras	Favorable

• Tableau d'avancement principalat normal

30 dossiers présentés dont 1 non éligible

Nom	Structure	Avis CAP
ABADIE Jean-Louis	STRMTG	Favorable
BALAZARD Frédéric	Dir ter Bassin de la Seine	Favorable
BEAUMONT Christine	DDT Hautes-Alpes	Favorable
BRUNEAU François	SG/SNUM	Favorable
BUGEAUD Francis	DIR Atlantique	Favorable
CADUDAL-GUGUIN Joël	DEAL Réunion	Favorable
CAZAUX Olivier	DDT Gers	Favorable
CLUZEL Francis	DDT Nièvre	Favorable
CREISSELS Emmanuel	DREAL Nouvelle-Aquitaine	Favorable
DEUX Cécile	DDT Loire	Favorable
DRONNIER Claude	Dir ter Bassin de la Seine	Favorable
EVEILLARD Patrick	DDT Cantal	Favorable
GASPARD Franck	DREAL Pays-de-la-Loire	Favorable

• Tableau d'avancement principalat normal (suite)

GASQUEZ Jean	DDTM Pyrénées-Orientales	Favorable
GUINARD Laurent	DRIEA	Favorable
HEDOUIN Thierry	DDT Saône-et-Loire	Favorable
HUYNH VAN DAT Mylene	DIR Nord-Ouest	Favorable
LI-TSOE Pascal	DEAL Mayotte	Favorable
MENANT Didier	DREAL Normandie	Favorable
MORGENTHALER Annie	DDT Haut-Rhin	Favorable
NOEL Alain	DREAL Grand-Est	Favorable
PEREYRON Isabelle	CEREMA Dter Centre-Est	Favorable
PHILIPPE Herve	Rectorat d'Orléans-Tours	Favorable
PUSKARIC Pierre	SG/SNUM	Favorable
ROUZIES Roland	DDT Indre-et-Loire	Favorable
SARTHOU Jean-Marc	DREAL Normandie	Favorable

• Tableau d'avancement principalat long

16 dossiers présentés

Nom	Structure.....	Avis CAP
BALAY Vincent	DGITM-DIT	Favorable
BAMBUCK-PISTOL Jean-Michel ...	VNF Dter Bassin Seine	Favorable
CAUMEL Denis	DDTM Pas-de-Calais	Favorable
CHEVASSON Gilles	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Favorable
COUROUCE Françoise.....	CVRH Toulouse	Favorable
GOUDEDRANCHE Luce	DDTM Bouches-du-Rhône	Favorable
LAURENT Loïc	SG/SNUM	Favorable
LESAGE Pilar	CEREMA Dter Centre-Est	Favorable
MICHOU Philippe	CEREMA Dter Sud-Ouest	Favorable
PAPINOT Christine	DDT Lot-et-Garonne	Favorable
PARMENTIER Laurent	DEAL Guyane	Favorable
STANISLAVE Lionel	DDTM Nord	Favorable
URIEN Olivier	DEAL Réunion	Favorable
VIDAL Bruno	CETU	Favorable

• Tableau d'avancement IRGS

2 dossiers présentés

Nom	Structure.....	Avis CAP
REMOND Claude	DDTM Bouches du Rhône	Favorable
SOLEIL Pierre	ANAH.....	Favorable

Titularisation des ITPE (concours déprécarisation 2018)

Nom	Service.....	Date d'effet
BAGAGEM Sophie	Agence de l'eau Loire-Bretagne	29/09/2019
BELET Aline.....	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	29/12/2019
BOURGAULT Charlotte ...	Agence de l'eau Loire-Bretagne	29/09/2019
CASTEL Laure.....	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	23/03/2020
DAUNES Elodie	Parc national des Pyrénées	01/01/2020
EUDES Isabelle	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	01/01/2020
FLOURY Claire	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	29/09/2019
GIRARD Guillaume	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2020
GUYARD Pauline	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	03/12/2019
LAGARRIGUE Céline	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	01/01/2020
LUNAUD Emilie	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	28/01/2020
METERON Loïg	Agence de l'eau Artois-Picardie	29/09/2019
NICOLA Frédéric	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2019
PELLET Audrey	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2020
PENISSON Bruno	Agence de l'eau Artois-Picardie	29/09/2019

Titularisation des ITPE (concours dépréciation 2018) – (suite)

Nom	Service	Date d'effet
PINON Marie-Pierre	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2019
SALINS Maud	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	29/12/2019
VERNIER Adeline	Agence de l'eau Loire-Bretagne	29/09/2019
VLANDAS Amélie	Agence de l'eau Artois-Picardie	29/12/2019
YOT Aurore	Agence de l'eau Rhône Méd. Corse	29/12/2019

Recours

Un dossier a été examiné en CAP, portant sur un compte rendu d'entretien professionnel.

Nomination dans l'emploi fonctionnel d'ingénieur en chef des travaux publics de l'État au titre des retraitables au grade supérieur pour l'année 2020

Nom	Structure	Avis CAP
BONNEFOY Robert	DIR Méditerranée	Favorable
CHANAL Didier	CEREMA	Favorable
DENIS Françoise	DDTM Loire-Atlantique	Favorable
GUYOT Thierry	DDCS Meurthe-et-Moselle	Favorable
MONTEL Vincent	DDTM Hérault	Favorable
POIROT Dominique	Ministère de la Justice	Favorable
TAVAN Gérard	DDT Alpes-de-Haute-Provence	Favorable
VALET Jean-Marc	CEREMA	Favorable
VOISIN Frédéric	CEREMA	Favorable

La réunion d'information pour les promus se tiendra le lundi 20 janvier 2020 à partir de 14h30 (l'accueil des participants débutera à 14h00), Grande Arche - paroi sud - Toit Amphi-Sud.

Les agents concernés recevront une convocation de la DRH, à l'issue de la CAP du 8 janvier 2020

Prochaines CAP

La **pré CAP TA ITPE Hors Classe 2020** est prévue les **16 et 17/03/2020**

La **CAP TA ITPE Hors Classe 2020** est prévue le **24/03/2020**

CAP nouveau format 2020 : jeudi 4 juin 2020 et mardi 1^{er} décembre 2020

Pour toutes questions sur votre promotion, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus UNSA-CFDT :

boite mail contact élus : cap-itpe.cfdt-unsa@i-carre.net

Bruno KOUBI.....SG.....bruno.koubi@developpement-durable.gouv.fr ...**01.40.81.74.54**

Raphaël JANNOT.....DREAL Grand Est.....raphael.jannot@developpement-durable.gouv.fr....**03.87.62.82.14**